

Objectifs

Afin de soutenir la formation de ses membres étudiants et étudiantes des 2^e et 3^e cycles, le CIRST offre trois (3) bourses de maîtrise d'une valeur de 2 500 \$ chacune et quatre (4) bourses de doctorat d'une valeur de 5 000 \$ chacune.

Cette bourse est non renouvelable.

Conditions d'admissibilité

- ✓ Être membre étudiant ou étudiante du CIRST
- ✓ Être inscrit·e dans un programme d'étude de 2^e ou 3^e cycle durant l'année académique 2022-2023
 - * **Pour les étudiant·e·s au doctorat, il faut avoir effectué, au moment du versement de la bourse de l'automne 2022, au minimum trois (3) et au maximum quinze (15) trimestres du programme.**
- ✓ Poursuivre des recherches s'inscrivant dans l'un des [axes de recherche du CIRST](#)
- ✓ Ne pas être boursier·ère d'un organisme gouvernemental (CRSH, FRQSC, etc.)
- ✓ S'engager à effectuer une présentation de ses résultats de recherche lors du Colloque annuel des cycles supérieurs du CIRST

Critères d'évaluation

- ✓ Excellence du dossier universitaire
- ✓ Qualité et pertinence du projet de recherche
- ✓ Atout : codirection intra-membres ou internationale

Dossier de candidature

- ✓ Une lettre de motivation (max. 2 pages) comprenant :
 - une description du projet de recherche et de son inscription dans les axes de recherche du Centre
 - les raisons motivant la candidature

La lettre doit être signée par l'étudiant·e et par le ou les membres du CIRST qui dirigent ses recherches

- ✓ Une copie du dernier relevé de notes (version officielle non nécessaire)
- ✓ Un court CV académique (formation, publications, colloques, etc.)

* Au moment du versement de la bourse, à l'automne 2022, une preuve d'inscription à l'université sera exigée.

Dépôt du dossier

Veuillez faire parvenir votre dossier complet en version électronique à l'adresse suivante : cirst@uqam.ca

Date limite pour le dépôt du dossier : **15 mai 2022**